



EDUCATEUR & ENCADRANT SPORTIF

IDENTIFICATION DU POSTE :

Métier : Educateur sportif

Fonction : Responsable du secteur sportif.

Positionnement hiérarchique : Lien hiérarchique avec le bureau directeur, encadrement des éducateurs sportifs.

CADRE STATUTAIRE :

Catégorie : : **TECHNICIEN GROUPE 3 (CONVENTION COLLECTIVE DU SPORT).**

PROJET EVOLUTION : *TECHNICIEN CLASSE 4 DÈS LA RENTRÉE 2020*

- Définition : Exécution d'un ensemble de tâches ou d'une fonction comportant une responsabilité technique, ou un savoir-faire technique spécialisé.
- Autonomie : Sous le contrôle d'un responsable, le salarié effectue des tâches complexes avec l'initiative des conditions d'exécution. Le contrôle du travail s'opère par un responsable au terme d'un délai prescrit.
- Responsabilités : Le salarié n'exerce pas d'encadrement hiérarchique. Le salarié peut exercer un rôle de conseil et/ou de coordination d'autres salariés mais ne peut en aucun cas en assurer le contrôle.

FINALITÉ DU POSTE :

- Encadrement des éducateurs sportifs et assimilés ;
- Animation de la vie sportive de l'association ;
- Mise en œuvre de la politique sportive définie par le bureau directeur ;
- Coordinateur et responsable technique des organisations ;
- Responsable des actifs immobilisés et circulant ;
- Assurer une mission d'éducateur sportif et d'entraîneur.

RELATIONS INTERNES / EXTERNES :

- **Relations fonctionnelles internes :** bureau directeur – responsable secteur administratif – Educateurs et assimilés.
- **Partenaires extérieurs :** Les partenaires institutionnels et privés - les associations sportives en lien avec le MAT.

MOYENS / RESPONSABILITÉS :

Gestion d'une équipe : Permanent

Gestion d'un budget : Ponctuellement

CONDITIONS D'EXERCICES :

Quotité de temps de travail du poste : 100%

Tenue professionnelle : tenues sportives partiellement fournies par le MAT

Horaires spécifiques : horaires adaptées à la pratique sportive au sein de l'association et liées aux organisations

Particularités/contraintes spécifiques du poste :

- Missions exercées au siège (bureau) et/ou en travail distant ;

- Condition physique nécessaire à l'encadrement des groupes ;
- Disponibilité et réactivité ;
- Déplacements fréquents.

Missions	Activités
Mission A Encadrement des éducateurs sportifs et assimilés	<ul style="list-style-type: none"> ● Mettre en place les plannings annuels des salariés et MNS et assimilés ● Recruter, former, gérer, évaluer et accompagner le personnel
Mission B Animation de la vie sportive de l'association ;	<ul style="list-style-type: none"> ● Lien entre les adhérents ● Faciliter l'intégration et accompagner les nouveaux adhérents ● proposer, organiser et animer les événements internes (stages,..)
Mission C Coordinateur et responsable technique des organisations	<ul style="list-style-type: none"> ● Monter les dossiers des organisations ● Participer et animer les réunions avec des différents acteurs locaux ● Créer les parcours (dessiner le parcours, informer les propriétaires des parcelles traversées etc...) ● Créer et gérer un rétro-planning d'installation et de désinstallation des sites de courses ● Participer à l'installation et la désinstallation du matériel nécessaire ● Gérer et dynamiser les équipes de bénévoles présentes ● Assurer la sécurité des parcours ● Rechercher et gérer les prestataires
Mission D Responsable des actifs immobilisés et circulant	<ul style="list-style-type: none"> ● Gérer les matériels (acquisition, entretien, optimisation d'utilisation)
Mission E Assurer une mission d'éducateur sportif et d'entraîneur.	<ul style="list-style-type: none"> ● Animer les créneaux attribués en programmation ou en remplacement

Savoir-être (comportements, qualités professionnelles attendues)

- Qualités relationnelles,
- Capacité à travailler en équipe et en transversalité,
- Mobilité,
- Rigueur et organisation dans le travail,
- Réactivité, autonomie et force de proposition

Diplômes ou formations spécifiques requis (diplômes – formations – habilitation-permis) :

- Diplôme(s) d'entraîneur natation – Triathlon
- Diplôme(s) management du sport (optionnel)

Salaire et primes :

- Salaire : Salaire : SMC +17,57% + Primes

Emploi du temps SEMAINE TYPE (hors période vacances scolaires)

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	
08:30:00						
09:00:00		LOCAL	LOCAL			
09:30:00						LOCAL
10:00:00						
10:30:00						
11:00:00						
11:30:00						
12:00:00		ADULTES CAP LOCAL		ADULTES CAP LOCAL		
12:30:00						
13:00:00						
13:30:00	LOCAL	REUNION HEBDO LOCAL		LOCAL		
14:00:00						
14:30:00						
15:00:00						
15:30:00						
16:00:00						
16:30:00						
17:00:00	perm Berlioux 17h/20h en début et fin saison					
17:30:00						
18:00:00					DEPLACEMENT	
18:30:00					DEPLACEMENT	
19:00:00				Perm Berlioux 19h/20h en début et fin de saison	ADULTES CAP PHILIPPIDES	ADULTE perf + SECTION MINIME NEPTUNE
19:30:00						
20:00:00						